

**Comité social d'administration - Séance du 12 septembre 2024
Relevé des avis**

Membres en exercice : 10 (4 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 3 CGT FERC SUP)

Quorum : 5

Membres présents avec voix délibérative (en ouverture de séance) : 7 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 2 CGT FERC SUP)

1/ Approbation du procès-verbal du CSA du 13 juin 2024

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : /

Contre : /

Pour : 7 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 2 CGT FERC SUP)

Le procès-verbal du CSA du 13 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

3/ Référentiel enseignant 2024-2025

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : /

Contre : /

Pour : 7 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 2 CGT FERC SUP)

Le référentiel enseignant 2024-2025 est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications apportées en séance.

4/ Délibération Prime pour Charge Administrative 2024-2025

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : /

Contre : 2 (2 CGT FERC SUP)

Pour : 5 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION)

La délibération Prime pour charge administrative est adoptée à la majorité des membres présents.

5/ Décision cadre de recours au vote électronique dans le cadre des élections aux conseils centraux

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : 2 (2 CGT FERC SUP)

Contre : /

Pour : 5 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION)

La décision cadre de recours au vote électronique dans le cadre des élections aux conseils centraux est adoptée à la majorité des membres présents.

6/ Statuts de la fondation universitaire

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : /

Contre : 4 (2 FSU - 2 CGT FERC SUP)

Pour : 3 (3 UNSA EDUCATION)

L'avis du CSA est défavorable. Des modifications ont été apportées en séance en vue du Conseil d'administration :

- Article 3.1 : « *Le conseil de gestion ainsi constitué pourra décider, dès qu'il le jugera opportun, de créer un quatrième collège, le Collège des donateurs.* » Remplacement de « décider » par « proposer ».
- Article 6.1 : « *le capital constitué des apports définitifs des membres fondateurs augmenté des dons non affectés non consommés au terme de chaque exercice, à vocation par le placement des fonds à soutenir un développement continu et optimal des ressources propres de la fondation* ». Ajout de la mention « par le placement éthique et responsable ».

7/ Index égalité homme/femme

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : 2 (2 CGT FERC SUP)

Contre : /

Pour : 5 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION)

L'index égalité homme/femme est approuvé à la majorité des membres présents.

8/ Rapport social unique 2023

Ne prend pas part au vote : /

Abstentions : /

Contre : /

Pour : 7 (2 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 2 CGT FERC SUP)

Le rapport social unique 2023 est adopté à l'unanimité.

Fait à Lyon, le 18/09/2024

Pour la Présidente,
La Directrice Générale des Services,


Irène GAZEL